



La ville de Tonnay-Charente (Charente-Maritime)
Recrute un Gardien Brigadier/Brigadier-Chef principal (H/F)
de police municipale

Au sein du service de police municipale, sous l'autorité du responsable de service, vous assurez les missions suivantes :

- La surveillance du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- L'exécution des arrêtés de police du maire,
- L'exécution des directives données dans le cadre des pouvoirs de police du maire.

Missions et conditions d'exercice

- Faire respecter les textes réglementaires et les arrêtés municipaux,
- Veiller au respect du code de la route,
- Rédiger les écrits afférents à vos compétences,
- Participer à la sécurité des manifestations publiques et événements ponctuels,
- Surveiller l'ensemble du territoire communal (pédestre, VL et VTT),
- Assurer la protection des biens et des personnes,
- Collaborer avec les forces de sécurité de l'Etat,
- Gérer les troubles de voisinage,
- Assurer des missions de contrôle du stationnement,
- Orienter les usagers en situation d'urgence et leur porter assistance,
- Lutter contre les nuisances et les incivilités,
- Réaliser des enquêtes administratives,
- Assurer la gestion des animaux errants sur la voie publique (capture et transport à la fourrière animale),
- Assurer l'enregistrement des chiens dangereux,
- Assurer la mise en fourrière des véhicules,
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur,
- Accueillir et orienter les publics sur la voie public et/ou au poste de police municipale,
- Établir les arrêtés municipaux,
- Assurer la surveillance des établissements scolaires

Profil :

- Titulaire de la fonction publique sur un grade de Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal (catégorie C),
- Titulaire de la formation initiale d'application (FIA) ou formation continue obligatoire (FCO) à jour,
- Formations préalables à l'armement module juridique, module bâton de défense et lacrymogène,
- Maîtrise de l'outil bureautique et logiciel LOGIPOL,
- Permis B.

Savoir :

- Connaissance des pouvoirs de police du Maire et du code de déontologie de la police municipale,
- Connaissance du statut de policier municipal,
- Maîtrise des écrits professionnels : rapports et arrêtés.

Savoir-être :

- Faire preuve de rigueur, d'un esprit d'équipe,
- Être disponible,
- Avoir un sens aigu du service public,
- Avoir le sens de l'écoute, de la médiation et une forte maîtrise de soi,
- Faire preuve de diplomatie,
- Devoir de réserve, de discrétion et de neutralité.

Condition de travail

- Poste à pourvoir uniquement par voie statutaire
- Poste à temps complet : 37 heures avec ARTT,
- Horaire de travail : du lundi au vendredi de 8h30/12h30 et de 13h15/17h30 (HS ponctuellement pour les fêtes, les cérémonies et les manifestations culturelles),
- Rémunération statutaire + ISF + IAT + NBI + prime de fin d'année
- Participation de l'employeur à la mutuelle, au maintien de salaire et adhésion au CNAS

Poste à pourvoir : Dès que possible

Envoyer CV, lettre de motivation, copie du dernier arrêté de situation administrative et copie de la dernière formation FIA ou FCO, **avant le 15/09/2024**

Par mail à : ressources.humaines@tonnay-charente.fr

ou à Monsieur le Maire

81 rue Alsace Lorraine - CS 20050

17430 TONNAY-CHARENTE